



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE Les 9, 10 et 11 juillet 2024, Montréal (QC)

Résolution n° 07/2024

---

**TITRE:** Soutien au mandat et au financement du Conseil 2ELGBTQIA+ de l'Assemblée des Premières Nations

---

**OBJET:** 2ELGBTQIA+

---

**PROPOSEUR(E):** Allan Polchies, Chef, Première Nation de St Mary's, N.-B.

---

**COPROPOSEUR(E):** Shelley Sabattis, Cheffe, Première Nation d'Oromocto, N.-B.

---

**DÉCISION:** Adoptée par consensus

---

### ATTENDU QUE :

- A. En vertu de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (Déclaration des Nations Unies) :
- i. Article 2 : Les autochtones, peuples et individus, sont libres et égaux à tous les autres et ont le droit de ne faire l'objet, dans l'exercice de leurs droits, d'aucune forme de discrimination fondée, en particulier, sur leur origine ou leur identité autochtones;
  - ii. Article 14 (2) : Les autochtones, en particulier les enfants, ont le droit d'accéder à tous les niveaux et à toutes les formes d'enseignement public, sans discrimination aucune;
  - iii. Article 18 : Les peuples autochtones ont le droit de participer à la prise de décisions sur des questions qui peuvent concerner leurs droits, par l'intermédiaire de représentants qu'ils ont eux-mêmes choisis conformément à leurs propres procédures, ainsi que le droit de conserver et de développer leurs propres institutions décisionnelles.
- B. Les visions du monde précoloniales des Premières Nations englobaient des points de vue complexes sur la sexualité et le genre, qui ne s'inscrivaient pas dans le schéma patriarcal, hétéronormatif et binaire homme/femme de nombreuses sociétés des Premières Nations. Les personnes bispirituelles et de diverses identités de genre étaient reconnues comme des personnes ayant des responsabilités particulières essentielles au bien-être collectif des sociétés des Premières Nations.
- C. Le colonialisme a eu un impact profond sur le rôle et le rang des personnes bispirituelles et de diverses identités de genre au sein des sociétés des Premières Nations.

---

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 9<sup>e</sup> jour de juillet 2024 à Montréal (QC)

*C. Woodhouse*

---

CINDY WOODHOUSE NEPINAK, CHEFFE NATIONALE

07 – 2024

Page 1 de 3

- D. Les personnes bispirituelles et de diverses identités de genre des Premières Nations subissent une discrimination et une marginalisation à l'intérieur et à l'extérieur des communautés des Premières Nations, par exemple l'absence d'accès à des services sociaux et de santé sûrs et adéquats et une invisibilité systémique.
- E. La Mesure 11 du Plan d'action de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones demande au gouvernement fédéral de « Mettre en œuvre le Pilier 3 du Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+, « Appuyer la résilience et la résurgence des Autochtones au sein des communautés 2ELGBTQI+ » en mettant l'accent sur la promotion des droits et l'égalité des personnes 2ELGBTQI+ par le biais de consultation et de collaboration avec les peuples autochtones et les organisations autochtones nationales, les gouvernements et les organisations représentatives, tout en reconnaissant les approches culturelles et les identités distinctes ».
- F. Le Conseil 2ELGBTQIA+ a adopté un plan stratégique, comprenant des objectifs ambitieux pour les quatre prochaines années, pour remplir les mandats qui lui ont été conférés par l'Assemblée des Premières Nations et la communauté 2E+.
- G. Le Plan stratégique du Conseil 2ELGBTQIA+ compte quatre priorités : 1. Énoncé la vérité; 2. Orienter le Conseil 2ELGBTQIA+ vers l'avenir; 3. Collaborer et établir des relations; 4. Informer et appliquer les connaissances.
- H. Le Conseil 2ELGBTQIA+ continue de renforcer ses relations avec des organisations telles que la 2 Spirits in Motion Society (2SIMS), anciennement la 2 Spirits in Motion Foundation, afin de continuer à apporter un soutien aux personnes 2ELGBTQIA+.
- I. En 2018, les Premières Nations-en-Assemblée ont adopté la résolution 45/2018 de l'Assemblée des Premières Nations (APN), Fondation Two Spirits in Motion, pour soutenir le développement et le financement de 2SIMS.

**POUR CES MOTIFS, les Premières Nations-en-Assemblée :**

1. Réaffirment que les personnes bispirituelles et de diverses identités de genre font traditionnellement partie intégrante des Premières Nations et qu'elles assument des responsabilités particulières essentielles au bien-être collectif des sociétés des Premières Nations.
2. Soutiennent le Conseil 2ELGBTQIA+ de l'Assemblée des Premières Nations (APN) dans son rejet des politiques gouvernementales qui ont un effet direct sur la sécurité et le bien-être des membres des Premières Nations bispirituelles et de diverses identités de genre, en particulier les politiques qui ont un effet négatif sur les jeunes des Premières Nations.
3. Enjoignent au Conseil 2ELGBTQIA+ de rendre compte annuellement aux Premières Nations-en-Assemblée des progrès réalisés dans le cadre de ce plan stratégique.
4. Enjoignent à l'APN d'obtenir des fonds et des ressources appropriés pour le Conseil 2ELGBTQIA+ de l'APN pour assurer la mise en œuvre de son Plan stratégique et de son mandat.
5. Réaffirment leur soutien à la résolution 45/2018 de l'APN, Fondation Two Spirits in Motion, afin de continuer à soutenir un financement suffisant, prévisible et durable des initiatives 2E+, y compris 2SIMS.

---

**Copie certifiée d'une résolution adoptée le 9<sup>e</sup> jour de juillet 2024 à Montréal (QC)**

*Cindy Woodhouse*

---

**CINDY WOODHOUSE NEPINAK, CHEFFE NATIONALE**

**07 – 2024**

Page 2 de 3

6. Demandent au Canada de continuer de faire progresser et de mettre pleinement en œuvre la Mesure 11 du Plan d'action et de soutenir la mise en œuvre du Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+ 2022.

---

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 9<sup>e</sup> jour de juillet 2024 à Montréal (QC)

*Cindy Woodhouse*

---

CINDY WOODHOUSE NEPINAK, CHEFFE NATIONALE

07 – 2024

Page 3 de 3